
E-Synergie

Liste des pièces justificatives

Programme FEAMPA Guadeloupe 2021-2027

Pièces nécessaires à l'instruction des demandes de subvention O.S. 1.5

Les pièces à fournir listées ci-dessous doivent être transmises en cliquant sur le bouton « + Ajouter une pièce » -> *limite de 100 Mo par fichier et de 1000 Mo pour l'ensemble de fichiers joints.*

NB : Le service guichet pourra demander des pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'instruction de votre dossier en fonction de la nature de votre, du statut de votre structure et des dépenses qui seront présentées.

Une partie est réservée au service instructeur pour vérification des pièces, merci d'imprimer, scanner et télécharger ce document dans l'onglet 7 : pièces justificatives.

Projet :

Contrôlé le :

Par :

Les pièces ci-dessous sont nécessaires à l'instruction des demandes de subvention

PIECES JUSTIFICATIVES COMMUNES	ORIGINAL / COPIE	Pièce Jointe	Service Instructeur
<i>Pièces à fournir pour tous les bénéficiaires</i>			
• Lettre d'engagement complétée et signée	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Document attestant la capacité du représentant légal ou du pouvoir donné (convention de mandat, pouvoir, procuration, délégation de pouvoir et signature...) le cas échéant	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Pièce d'identité du mandataire et du mandant en cours de validité	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Délégation éventuelle de signature	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Relevé d'identité bancaire IBAN/code BIC	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Justificatif d'adresse, le cas échéant	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestation de non assujettissement à la TVA le cas échéant	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Extrait d'immatriculation de moins de 3 mois (avis Sirene, K-bis...)	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Statuts	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestation de régularité fiscale et sociale (URSSAF/MSA/ENIM - sauf nouvel installé n'ayant pas encore eu à s'acquitter de ces obligations) de moins de trois mois	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Le descriptif de l'opération avec tonnage par espèce: « la méthode PCS 2021-2027 » complété par le demandeur.	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>OS 1.5 – Promouvoir des conditions de concurrence équitables pour les produits de la pêche et de l'aquaculture provenant des régions ultrapériphériques</i>			
Production des produits de la pêche côtière et pélagique			
• Permis d'armement (pour les pêcheurs)	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Permis de navigation (pour les pêcheurs)	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Annexe complétée « descriptif de l'opération avec tonnage par espèce »	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Document ou support justifiant les volumes présentés (fiches de pêche des années précédentes, justificatif de chiffre d'affaires des années précédentes...)	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production des produits de l'aquaculture (Ombrine, Chevrette Tilapia)			
• Avis de situation au répertoire SIRENE en cas d'activité secondaire	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Capacité professionnelle pour l'exploitation de culture marine ou demande en cours ¹ ou dérogation ou exemption (eau douce)	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Agrément sanitaire (conchyliculture) ou zoosanitaire ou demande en cours ² ou dérogation	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• AOT (DEAL aquaculture à terre et DM aquaculture en mer) en cas d'occupation du domaine public ou demande en cours ³	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Autorisation ou déclaration ICPE pour une production supérieure à 20 tonnes en pisciculture ou demande en cours ⁴	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Autorisation ou déclaration vis-à-vis de Loi sur l'eau ou demande en cours ⁵	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Annexe complétée « descriptif de l'opération avec tonnage par espèce »	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Document ou support justifiant les volumes présentés (fiches de pêche des années précédentes, justificatif de chiffre d'affaires des années précédentes...)	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transformation des produits de la pêche côtière et pélagique :			
• Avis de situation au répertoire SIRENE en cas d'activité secondaire	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Annexe complétée « descriptif de l'opération avec tonnage par espèce »	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Document ou support justifiant les volumes présentés (fiches de pêche des	Copie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ demande en cours : au stade de la demande de subvention, le porteur de projet peut fournir un justificatif prouvant qu'une demande est en cours auprès de l'organisme ou l'institution en charge. Cette souplesse est offerte pour un seul des documents signalés par l'astérisque. En cas d'agrément de la subvention sollicitée, le recours à cette disposition fait l'objet d'une clause contractuelle dédiée au sein des décisions attributives d'aide. Au stade de la demande de paiement, la fourniture effective du document concerné est obligatoire pour le versement de toute première demande de paiement.

² idem

³ idem

⁴ demande en cours : au stade de la demande de subvention, le porteur de projet peut fournir un justificatif prouvant qu'une demande est en cours auprès de l'organisme ou l'institution en charge. Cette souplesse est offerte pour un seul des documents signalés par l'astérisque. En cas d'agrément de la subvention sollicitée, le recours à cette disposition fait l'objet d'une clause contractuelle dédiée au sein des décisions attributives d'aide. Au stade de la demande de paiement, la fourniture effective du document concerné est obligatoire pour le versement de toute première demande de paiement.

⁵ idem

années précédentes, justificatif de chiffre d'affaires des années précédentes...)			
Transformation des produits de l'aquaculture :			
<ul style="list-style-type: none"> • Avis de situation au répertoire SIRENE en cas d'activité secondaire • Agrément sanitaire (conchyliculture) ou zoosanitaire ou demande en cours⁶ ou dérogation • Annexe complétée « descriptif de l'opération avec tonnage par espèce » • Document ou support justifiant les volumes présentés (fiches de pêche des années précédentes, justificatif de chiffre d'affaires des années précédentes...) 	Copie Copie Original Copie	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Commercialisation des produits de la pêche côtière et pélagique :			
<ul style="list-style-type: none"> • Avis de situation au répertoire SIRENE en cas d'activité secondaire • Annexe complétée « descriptif de l'opération avec tonnage par espèce » • Document ou support justifiant les volumes présentés (fiches de pêche des années précédentes, justificatif de chiffre d'affaires des années précédentes...) 	Copie Copie Original	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Commercialisation des produits de l'aquaculture :			
<ul style="list-style-type: none"> • Avis de situation au répertoire SIRENE en cas d'activité secondaire • Annexe complétée « descriptif de l'opération avec tonnage par espèce » • Document ou support justifiant les volumes présentés (fiches de pêche des années précédentes, justificatif de chiffre d'affaires des années précédentes...) 	Copie Copie Original	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

*demande en cours : au stade de la demande de subvention, le porteur de projet peut fournir un justificatif prouvant qu'une demande est en cours auprès de l'organisme ou l'institution en charge. Cette souplesse est offerte pour un seul des documents signalés par l'astérisque. En cas d'agrément de la subvention sollicitée, le recours à cette disposition fait l'objet d'une clause contractuelle dédiée au sein des décisions attributives d'aide. Au stade de la demande de paiement, la fourniture effective du

⁶ idem document concerné est obligatoire pour le versement de toute première demande de paiement.